

OBJECTIF CHALON

www.chalon.fr

LE JOURNAL MUNICIPAL
DE LA VILLE
DE CHALON-SUR-SAÔNE
NOVEMBRE / DÉCEMBRE 2023
N°48



P.06 **ÇA BOUGE**
LA VIDÉOPROTECTION SE RENFORCE

P.09 **DOSSIER**
ASSOCIATIONS, LE POULS DE CHALON



ON SORT

EN ROUTE
POUR NOËL !

P.20

Début des
festivités le
25 novembre

NOUS CONTACTER

Ville de Chalon-sur-Saône
Direction de la communication
C.S. 70092
71321 Chalon-sur-Saône cedex
direction.communication@chalonsursaone.fr
03 85 90 50 90

Prochaine parution
en janvier 2024 dans
votre boîte aux lettres

TOUTE L'ACTU SUR
WWW.CHALON.FR

04 **RETOUR EN IMAGES**

06 **ÇA BOUGE**

08 **COMMERCE**



DOSSIER

**ASSOCIATIONS,
LE POULS DE
CHALON**

P.09

14 **TRIBUNES**

16 **ÇA NOUS CONCERNE**

18 **ON SORT**



CES ASSOCIATIONS QUI FONT CHALON !

Quoi de plus beau que l'engagement associatif !

Nos associations symbolisent la capacité de chacun d'entre nous de se lier à d'autres pour atteindre ensemble un objectif commun. De là, l'incroyable vitalité du monde associatif.

La Ville de Chalon-sur-Saône ne fait pas exception, bien au contraire : les structures associatives que nous dénombrons aujourd'hui donnent, collectivement, une formidable image du dynamisme de Chalon.

Près de 800 associations actives, dont plus de 130 clubs sportifs, des dizaines d'encadrants et de salariés, plusieurs milliers de bénévoles... Tous se mobilisent chaque jour, donnent de leur temps et de leur énergie pour que vivent les structures dans lesquelles ils évoluent.

Le dossier de ce magazine, consacré au monde associatif de Chalon, vous fera partager la passion de ces femmes et de ces hommes qui font vivre au quotidien nos associations et, à travers elles, le lien social qui nous est plus que jamais indispensable.

Et les Chalonnais ne s'y trompent pas !

Il suffit pour cela de constater le succès évident rencontré par les manifestations organisées par nos associations, de comptabiliser le nombre toujours grandissant de leurs adhérents ou tout simplement d'être admiratif devant les 8 000 visiteurs du forum des associations, le premier de toute la région et qui, à chaque rentrée, permet aux structures de rencontrer leur public.

Quel que soit le domaine concerné : culture, sport, loisirs, solidarité, éducation, etc., toutes nos associations sont plus actives les unes que les autres. En une année, la Ville dénombre ainsi plus de 1 000 manifestations associatives organisées à Chalon. Près de trois animations quotidiennes, tout au long de l'année !

Comment imaginer Chalon sans ses associations qui en font la structure et le rayonnement ?

Conscients de toute l'importance de l'activité associative pour le bon fonctionnement de notre cité, nous serons toujours à leurs côtés pour les aider, les soutenir et leur permettre de développer leurs actions.

Je tiens ici à saluer et à remercier chaleureusement les bénévoles des associations de Chalon de leurs précieuses actions !

Gilles PLATRET

Maire de Chalon-sur-Saône

**BESOIN
DE PUBLICITÉ ?**

CONTACTEZ CITYPROMOS
FABRICE GIRARD : 06 58 64 77 20

CityPromos.fr

OBJECTIF CHALON N° 48
JOURNAL MUNICIPAL DE LA VILLE DE CHALON-SUR-SAÔNE

■ Directeur de la publication : Gilles Platret ■ Directrice de la communication : E. Corino ■ Rédacteur en chef : J. Barbier ■ Conception/mise en page : B. Besançon (d'après une maquette réalisée par l'agence Temps réel), G. Jeanneret ■ Illustrations & photographies : C. Ferreira, J.-L. Petit, J. Piffaut, Istock ■ Impression : Estimprim ■ Distribution : La Poste - Médiapost ■ Dépôt légal : 4^e trimestre 2023 ■ Objectif Chalon : Mairie de Chalon-sur-Saône - C.S. 70092 - 71321 Chalon-sur-Saône cedex ■ Imprimé en 32 000 exemplaires





Un théâtre TOUJOURS AUSSI VERT !

Grâce au dispositif « À vous d'inventer la ville », le théâtre de verdure niché entre la Maison des Vins et le parc Georges-Nouelle a été entièrement rénové. Cette superbe scène, qui accueillait autrefois de grandes vedettes, est prête à recevoir les artistes d'aujourd'hui pour de nouveaux rendez-vous culturels.

Près d'un siècle après sa naissance, le théâtre de verdure a officiellement entamé sa deuxième vie. À l'origine de cette renaissance, on retrouve Alexis Leschelet, un jeune chalonnais qui a proposé ce projet de rénovation dans le cadre du dispositif participatif « À vous d'inventer la ville ». « J'ai eu l'idée grâce à ma maman qui me racontait souvent que, plus jeune, elle venait voir ici des chanteurs comme Mike Brant ». Dans les années 1960-1970, à l'occasion des foires expositions de Chalon, les vedettes les plus populaires de la chanson française se produisaient sur cette scène en plein air. Enrico Macias, Dave, Sheila, Annie Cordy ou Carlos, pour ne citer qu'eux, faisaient alors chanter et danser des milliers de Chalonnais. « Il y a

chez de nombreuses personnes beaucoup de nostalgie lorsque nous évoquons ces souvenirs », témoigne Gilles Platret. « Il y a très longtemps que des demandes de renaissance du théâtre de verdure étaient formulées ». Une fois le projet d'Alexis Leschelet approuvé par les Chalonnais, les services de la Ville et plusieurs entreprises ont œuvré de concert pour assurer les travaux de rénovation et ajouter trois immenses voiles d'ombrage qui offrent un tout nouveau visage au site. Désormais, la Ville de Chalon s'attelle à préparer des rendez-vous artistiques spécifiques à cette nouvelle scène afin que le public puisse se réapproprié dès l'année prochaine ce lieu incontournable du quai Sainte-Marie.

VOTEZ POUR votre projet préféré !

Pour la cinquième année consécutive, les Chalonnais étaient invités à participer à l'amélioration de leur cadre de vie en formulant des projets pour les différents quartiers de notre ville. Au début de l'été, de très nombreuses propositions ont été soumises à la procédure d'instruction des services municipaux. Tous les projets ont ainsi été étudiés pour en définir la faisabilité, selon des critères préalablement établis (conditions de réalisation, coût situé entre 500 et 40 000 €, contraintes techniques et juridiques, etc.). Cette étape finalisée, 30 projets restent aujourd'hui en lice pour être soumis au vote des Chalonnais. Vous pouvez consulter la liste des projets dès aujourd'hui sur chalon.fr

Vous êtes Chalonnais et âgé de plus de 16 ans ?

Pour voter, deux solutions s'offrent à vous :

- muni d'une pièce d'identité, rendez-vous à l'hôtel de ville le mercredi 13 décembre, un bureau de vote sera ouvert au salon d'honneur entre 9h et 17h ;
- connectez-vous sur www.chalon.fr entre le lundi 11 et le vendredi 15 décembre puis cliquez, en page d'accueil, sur l'article dédié au vote.

Qu'il soit effectué en mairie le 13 décembre ou sur chalon.fr entre le 11 et le 15 décembre, un seul vote par personne sera autorisé. Dans les deux cas, chacun pourra offrir sa voix au projet de son choix et ce, quel que soit son quartier de résidence. À l'issue des suffrages, 13 projets (1 par quartier) seront retenus.

1

4600 personnes
au départ de
« La Chalonnaise »
pendant Octobre
Rose



2

Des fouilles ont dévoilé les possibles vestiges
d'une ancienne église sous la cathédrale Saint-Vincent



4

Visite du
bureau du Maire
de Chalon lors
des Journées
du Patrimoine

3

Un défilé de choc
et de charme
organisé par nos
commerçants sur
le podium de la
salle Sembat



À Chalon, Luna Lacharme a été élue Miss Bourgogne 2023.
Elle représentera fièrement notre région lors du concours Miss France

5



6 Des traditions festives. Du bon vin. Des sourires sur tous les visages.
La Paulée de la Côte chalonnaise 2023 était une cuvée exceptionnelle



LA VIDÉOPROTECTION SE RENFORCE

Chaque jour, la vidéoprotection contribue pleinement à assurer la sécurité des Chalonais. Pour accompagner son déploiement, le Centre de Supervision Urbain va s'agrandir en emménageant dans les anciens locaux de la Banque de France.

« Les besoins en matière de sécurité nous amènent à imaginer le transfert de notre Centre de Supervision Urbain ». Dès septembre dernier, Gilles Platret détaillait les raisons qui ont motivé le déménagement du mur d'images des caméras de vidéoprotection et de ses opérateurs vers les locaux anciennement occupés par la Banque de France. « Le CSU va connaître une forte hausse d'activité avec l'augmentation significative du nombre de caméras ».

Lors des débordements survenus dans le pays au début de l'été, la Ville de Chalon a constaté, sur son territoire, l'aide essentielle de la vidéoprotection pour suivre les groupes qui se formaient et passaient à l'action. Mais face à des rassemblements qui se dissolvaient parfois très rapidement, la vidéo a pu manquer sur certains secteurs. « Au début de

“ Les besoins en matière de sécurité nous amènent à imaginer le transfert de notre Centre de Supervision Urbain ”

l'été, nous avons donc réuni tous les agents de la Police municipale pour qu'ils travaillent à l'élaboration de la meilleure cartographie possible », révèle le Maire de Chalon. L'objectif est fixé : augmenter le nombre de caméras, actuellement au nombre de 155, pour le porter à terme aux alentours de 270. Dans ses nouveaux locaux, le CSU passera de 11 à 16 écrans de surveillance, une hausse qui permettra la création de trois nouveaux postes d'opérateur. Chaque écran pouvant afficher jusqu'à neuf images, il sera possible de visualiser simultanément le retour vidéo de 144 caméras. Pour rappel, en 2022, la vidéoprotection a permis à la police judiciaire de résoudre une affaire tous les trois jours en moyenne,

un chiffre déterminant que la municipalité entend conforter grâce au renforcement du dispositif.

LE CSU AVANT UN HÔTEL DE POLICE ?

L'installation du CSU au 2^e étage de la Banque de France requiert un certain nombre de travaux (climatisation, menuiserie, plâtrerie peinture, revêtements, etc.). Les premiers aménagements ont déjà commencé, ils devront être terminés pour que le nouveau CSU soit opérationnel au premier semestre 2024. En comprenant les travaux et l'acquisition de nouveau matériel (grand écran, PC, mobilier pour les agents, etc.), le coût du transfert s'élèvera à 640 000 €.

Les locaux de la Banque de France, acquis pour 1 million d'euros par la municipalité en 2021, n'hébergeront pas uniquement le Centre de Supervision Urbain. « Il est évident que notre Police municipale s'installera ici », annonce Gilles Platret. À terme, la Ville de Chalon souhaiterait même aller plus loin. Au regard de l'excellente coopération développée avec la Police nationale au cours des dernières années (interventions co-pilotées, opérations de contrôle, sécurisation des manifestations...), la Ville de Chalon œuvre pour que les lieux deviennent un hôtel de police commun. « La proposition a été faite au Ministère de l'Intérieur, elle est à l'étude du côté de l'État. Nous pourrions mutualiser un certain nombre d'équipements, et notamment le Centre de Supervision Urbain. Il y a une telle coopération entre les deux polices, nous avons une vocation naturelle à nous rapprocher géographiquement. Ce site d'hypercentre est particulièrement bien placé, il permet par les rues adjacentes des dégagements rapides sur toute la ville ». Rassembler les polices et continuer de travailler main dans la main, une ambition au service de la sécurité de tous les citoyens chalonais.

QUE LA LUMIÈRE SOIT... ÉCONOMIQUE

En 2023, la Ville de Chalon a ouvert une enveloppe de 300 000 € pour installer de l'éclairage LED sur près de 600 luminaires.

Mi-septembre, l'entreprise Eiffage Energie a procédé aux travaux de remplacement des 20 luminaires à lampe à décharge de la place de l'Hôtel-de-Ville par des luminaires à LED. D'ici fin décembre, 422 points lumineux sur candélabres et 139 autres sur façades auront également été changés sur l'ensemble de la ville. « *Nous remplaçons les lampes à décharge par des luminaires à LED pour réduire notre consommation et ajuster l'intensité de l'éclairage* », explique le Maire de Chalon. Ces travaux doivent permettre de réaliser une diminution d'énergie consommée de 52 %, soit 47 000 € économisés en une seule année. Le financement des opérations est assuré à 30 % par l'État, le reste étant à la charge de la Ville de Chalon.

GÉRER L'INTENSITÉ LUMINEUSE

Chalon demeurant un lieu de vie fréquenté à toute heure, la municipalité a choisi de ne pas éteindre complètement l'éclairage public pendant la nuit. « *L'obscurité totale serait insécurisante* », juge Gilles Platret. « *Nous avons des adaptations d'intensité en période nocturne. De nombreux secteurs sont en moindre éclairage la nuit, cela se matérialise généralement par une réduction de 30% de la puissance sur un certain créneau horaire. 417 points lumineux équipés en LED sont déjà amenés à baisser l'intensité de leur éclairage. Cette réduction d'énergie est dosée de sorte à ne poser aucun problème de sécurité* ». Ces ajustements accompagnent la régulation, fin 2022, du chauffage au sein des bâtiments communaux, qui a permis de réduire la consommation énergétique de 20 %. Tout en préservant le confort et la sécurité des habitants comme des usagers, la municipalité met un point d'honneur à initier des solutions pour réduire les dépenses publiques.



PONT SAINT-LAURENT : APRÈS L'ORAGE, LES TRAVAUX



L'épisode orageux d'août dernier a accéléré les travaux prévus sur les canalisations du pont Saint-Laurent.

À la fin du mois d'août, la foudre qui s'est abattue sur le pont Saint-Laurent a fragilisé les canalisations d'eau cheminant par l'édifice. Ces conduites pouvant rompre à tout moment, l'entreprise Suez a été mandatée pour remplacer les canalisations. Les 1 200 foyers et 150 professionnels desservis par ce réseau ne sont pas impactés par les travaux. En effet, des canalisations provisoires ont été prévues pour ne perturber ni la distribution d'eau potable, ni l'évacuation d'eau usagée.

Jusqu'au mois de janvier 2024, les travaux seront menés en tenant compte de plusieurs difficultés : le travail sur un ouvrage d'art, qui plus est en hauteur et en encorbellement. De ce fait, une voie de circulation a été fermée, le pont permettant uniquement de se rendre sur l'île Saint-Laurent depuis le centre-ville, hormis pour les piétons qui peuvent toujours emprunter le trottoir disponible. Le ramassage des ordures conserve son fonctionnement habituel. Sauf aléas météorologiques ou techniques, la circulation automobile devrait être rendue dans les deux sens pendant les fêtes de fin d'année. Ces importants travaux, précipités par l'épisode orageux, s'inscrivent dans la politique de renouvellement des réseaux d'assainissement et d'eau potable du Grand Chalon.



Vin SUR VIN

Deux fois par an, la Maison des Vins de la Côte chalonaise renouvelle totalement la carte proposée à ses clients. **Comment sont sélectionnés les vins vendus en boutique ? Immersion dans une dégustation pas comme les autres.**

Depuis 1982, la Maison des Vins est une superbe vitrine de ce que la Côte chalonaise a de meilleur à offrir. Bouzeron, Crémant de Bourgogne, Givry, Mercurey, Montagny, Rully ... les appellations qui font la réputation de notre territoire ont chacune une place de choix dans ce commerce élégamment achalandé qui voit défiler toute l'année Chalonais et clients du monde entier. Il faut dire qu'à seulement quelques kilomètres des vignes et des domaines, l'association possède le luxe du choix. Pour autant, les flacons des précieux nectars n'arrivent pas en boutique par hasard. « *Nous organisons deux sélections annuelles* », explique Jean-Charles Bezin, directeur du site. « *Une carte printemps-été puis automne-hiver. Depuis la création de l'association, c'est vraiment l'ADN de la Maison des Vins* ». Plusieurs semaines avant la sélection, les viticulteurs de la Côte chalonaise sont invités, s'ils le souhaitent, à présenter leurs vins au jury. « *Un vin retenu dans la sélection de la Maison des Vins, pour beaucoup de vignerons, c'est une reconnaissance qu'ils aiment valoriser. Sans oublier l'intérêt commercial puisque c'est nous qui nous chargeons de vendre une partie de leur production* ». Afin que l'association puisse assurer l'offre en magasin, les candidats doivent simplement s'engager à fournir un certain volume au cas où leurs vins seraient retenus. « *Nous demandons un minimum de 300 bouteilles par sélection* ».

144 VINS RETENUS

Samedi 30 septembre 2023, 9h30. En retrait de la boutique, réunies dans une salle à l'abri des regards, cinquante personnes échangent quelques mots, de franches accolades ou des sourires timides avant

de passer à table. « *Nous convions des vignerons, des personnes de l'interprofession, des courtiers et les bons clients de la Maison des Vins, qui sont nos premiers acheteurs* ». Dans quelques instants, les cinq sens de cette assemblée cosmopolite seront sollicités pour passer au crible les 283 échantillons présélectionnés. Autour de chaque table, entre 18 et 26 bouteilles d'une appellation désignée, toutes dégustées à l'aveugle. Pour guider le travail des amateurs et spécialistes du jour, l'association a conçu sa propre fiche d'évaluation. Œil, nez, bouche... rien n'est laissé au hasard. Afin d'affiner la note sur vingt attribuée à chaque vin, il est demandé aux jurés d'annoter leurs impressions et de prendre en considération le millésime, bien sûr, mais également l'intensité, la puissance aromatique, la complexité du vin, etc. Ce matin-là, près de trois heures sont nécessaires pour humer, apprécier la robe, grumer, goûter et noter tous les échantillons.

Quelques semaines plus tard, alors que la Paulée bat son plein dans les rues de Chalon, la Maison des Vins dévoile au public cette carte automne-hiver. 144 des 283 vins passés au test fin septembre ont fait leur entrée ou leur retour dans la boutique du quartier Sainte-Marie. « *C'est une belle sélection, très homogène* », savoure Jean-Charles Bezin. Grâce au rapport qualité-prix des vins de la Côte chalonaise et la passion des six professionnels qui conseillent la clientèle six jours sur sept, la Maison des Vins gagne en notoriété chaque année. « *Nous avons réalisé un chiffre d'affaires historique en 2022* ». Sur l'ensemble des deux sélections annuelles, près de 110 000 bouteilles avaient ainsi été vendues par cette institution chalonaise.

“ Nous organisons deux sélections annuelles. Une carte printemps-été puis automne-hiver. ”



Partenaire de votre rénovation
Menuiseries - Aménagement de combles
Couverture - Isolation intérieure / extérieure



ZI Nord - CRISSEY

Tel. 09 83 71 01 39



Associations, LE POULS DE CHALON

Près de 800 associations s'investissent quotidiennement avec passion pour Chalon et ses habitants. Sport, loisirs, culture et patrimoine, santé, solidarité... la complémentarité et le dynamisme de notre tissu associatif contribuent pleinement à faire de Chalon une ville agréable à vivre. Pour accompagner au mieux les associations dans leurs projets et afin de répondre à leurs besoins les plus concrets, la Ville de Chalon propose de nombreux services et dispositifs. Immersion au cœur du monde associatif chalonais.

Adhérents, bénévoles, dirigeants ou salariés en témoignent au quotidien, les associations qu'ils représentent sont, pour des milliers de Chalonnais, une véritable bouffée d'oxygène et un vecteur de lien social indispensable. Afin de favoriser ce rôle si important au sein de la cité, la Ville de Chalon a développé un lieu de vie, de travail et d'échanges : la Maison des Associations. Installé à l'espace Jean-Zay, au 4 rue Jules-Ferry, ce lieu mutualisé de ressources et de synergies permet à un grand nombre d'associations d'y organiser travail administratif, rendez-vous, permanences, réunions ou assemblées générales.

Sur place, les salles (voir encadré page ci-contre), des boîtes aux lettres ou encore un service d'impression à moindre coût sont autant d'outils pratiques qui aident les associations à développer concrètement leurs activités. Au cœur de la Maison des Associations, elles peuvent aussi solliciter l'Espace Ressources, un bureau qui les accompagnera pour de nombreuses démarches (création et dissolution d'association, organisation de manifestations, propositions de formations, accompagnement pour la participation au Forum de la Vie Associative et Sportive, etc.). Plusieurs fois par an, la structure propose également les « Jeudis de l'Info », un programme de formations pensées spécifiquement pour le monde associatif. Vous avez des questions sur le rôle de dirigeant et bénévole ? Vous n'avez pas de site internet et souhaitez acquérir des bases solides pour en créer un ? Vous cherchez comment fidéliser les membres de votre association ? Toutes ces questions, et bien d'autres encore, trouveront désormais des réponses.



COUPS DE POUCE ET AIDES EXCEPTIONNELLES

La Ville de Chalon octroie aux associations des subventions financières et matérielles qui permettent de soutenir leur fonctionnement global mais également certains projets, à titre exceptionnel. L'accord de subvention est une décision discrétionnaire de la collectivité, il n'y a donc pas d'obligation ni de critères préétablis. Pour les subventions dites de fonctionnement, la demande, réalisée sur dossier, doit être déposée entre le 1^{er} juin et le 30 septembre de l'année N-1. Au besoin, le service Vie Associative est présent pour accompagner ceux qui le souhaitent dans la constitution de leur dossier de demande de subvention. Une formation collective est également organisée deux fois par an (juin et septembre) tandis qu'une aide individuelle sur rendez-vous peut également être sollicitée. Le dossier de demande est disponible sur chalon.fr ou directement auprès du service Vie Associative (vie.associative@chalonsursaone.fr).

Plusieurs dispositifs existent pour les subventions accordées au titre d'un projet exceptionnel. En 2019, dans le cadre de sa politique de soutien aux associations, la Ville de Chalon a initié le « Coup de Pouce ». Sur certaines dépenses (manifestations inédites, aides à l'acquisition de matériel, dépenses d'investissement, etc.), cette aide financière réservée aux projets associatifs non sportifs vise à conforter l'animation locale et à stimuler l'initiative associative envers les Chalonnais. Le montant de cette aide est plafonné à 6 000 € et 50 % des dépenses prévisionnelles. Chaque année, une enveloppe budgétaire de près de 100 000 € est consacrée au dispositif.

De leur côté, les projets associatifs sportifs peuvent solliciter le Fonds d'Initiatives et de Promotion des Activités Sportives Chalonnaises (FIPASC), un dispositif permettant de répondre précisément à la demande locale et aux besoins identifiés des structures affiliées ou non à l'OMS. Les opérations éligibles concernent des actions collectives, des projets individuels ou des initiatives innovantes liées aux publics visés (sport et handicap, sport et santé, sport et emploi, etc.) ; des manifestations exceptionnelles dont le budget prévisionnel n'excède pas 25 000 € ; des aides exceptionnelles à l'acquisition de matériel lié à un usage partagé et destiné à un public scolaire et des Maisons de quartiers. Le « Coup de Pouce » comme le FIPASC sont des subventions soumises au vote du Conseil municipal.





LES TEMPS FORTS DES ASSOCIATIONS

En 2018, la Jeune Chambre Économique et la Ville de Chalon ont initié une rencontre entre les différents acteurs du monde associatif : l'apéro des associations. Cet événement annuel réunit les membres d'une centaine d'entités afin qu'ils partagent leurs expériences respectives et nouent des contacts. Pour certains, ce moment convivial est également l'occasion de présenter leurs activités. En favorisant cette mise en réseau entre des acteurs associatifs qui ont parfois peu l'occasion de se rencontrer, la municipalité incite les initiatives communes et permet de mutualiser les énergies.

“Plusieurs dispositifs existent pour les subventions accordées au titre d'un projet exceptionnel”.

En 2016, c'est avec cette même volonté d'unir les forces vives que le service de la Vie Associative et l'Office Municipal du Sport se sont associés pour organiser le Forum de la Vie Associative et Sportive, un événement rapidement devenu incontournable pour la population chalonnaise. Son principe est simple : à chaque rentrée, généralement le premier samedi du mois de septembre, plus de 200 associations se réunissent au Parc des Expositions, au Boulodrome, au Colisée et sur l'esplanade de l'espace nautique pour rencontrer le public, présenter leurs activités et accueillir de nouveaux adhérents. Au cours de cette journée, beaucoup d'associations utilisent les infrastructures à disposition pour proposer des démonstrations de leurs disciplines. En septembre 2023, près de 9 000 personnes ont ainsi visité le Forum pour découvrir et choisir de nouvelles activités. Au-delà de ses licenciés et pratiquants, une association fonctionne au quotidien grâce à l'investissement et la bonne volonté de ses bénévoles. Si le Forum a récemment profité de son importante affluence pour organiser une bourse au bénévolat, nos associations accueillent des bénévoles tout au long de l'année. Votre association recherche des forces vives ? Vous êtes un particulier et souhaitez donner de votre temps ? N'hésitez pas à contacter dès aujourd'hui la Maison des Associations.



DES SALLES SUR MESURE

Les nombreuses salles communales répertoriées sur l'ensemble de notre ville permettent aux associations de se réunir, de développer leurs activités et de tisser les liens avec la population dans tous les quartiers de Chalon.

C'est un endroit particulièrement prisé des associations chalonnaises, une institution qui accueille de nombreux événements tout au long de l'année. Le mois dernier, le Clos bourguignon a reçu la dernière touche de sa rénovation. Comme un symbole pour ce lieu qui voit se succéder les générations, plusieurs jeunes engagés dans le dispositif « Base Vacances » avaient donné, dès le début d'année, les premiers coups de pinceau pour offrir une deuxième jeunesse au hall d'accueil. Plus récemment, les agents de la Ville de Chalon ont poursuivi le travail de réfection en œuvrant sur l'éclairage et les peintures de la salle principale. Un écran a été installé sur la scène de sorte à accueillir très prochainement un système flambant neuf de vidéo-projection et d'ici le terme de l'année, les chaises et les tables auront toutes été remplacées.

L'évolution du Clos bourguignon témoigne de la volonté de la municipalité d'entretenir, de rénover et de moderniser tous les différents espaces mis à disposition des associations. Les salles Pierre-Bridet, Clairs Logis, Terres Noires, Marcel-Sembat, Claudius-Gazelle, Claude et Christian Villeboeuf, Philibert Léon-Couturier, Paul-Langevin mais aussi la Maison Vagneur, le Studio 70 ou encore la galerie du Châtelet ne sont pas seulement des toits et des murs, ce sont des lieux de vie qui animent Chalon et permettent aux habitants de se rassembler, de créer des liens, de faire la fête.

Pour les usages du quotidien, la Maison des Associations propose également de nombreuses structures ressources (voir page 10). Salles de réunion, espaces dédiés à des conférences, salle de cours et bureaux de passage sont à disposition des associations pour qu'elles puissent effectuer dans les meilleures conditions leurs différentes tâches du quotidien. Pour réserver une salle ou obtenir davantage de renseignements sur les équipements disponibles, n'hésitez pas à contacter le service de la Vie Associative par mail (vie.associative@chalonsursaone.fr) ou par téléphone (03 85 90 51 80).





“Le bénévolat SOCIABILISE”

Nos associations comptent sur des citoyens motivés, compétents et impliqués pour œuvrer au quotidien. Pourquoi et comment s'investir dans la vie associative et sportive chalonnaise ? Le bénévolat, ce sont les principaux intéressés qui en parlent le mieux...

“Le bénévolat, ce sont des belles rencontres, des moments partagés et des souvenirs inoubliables”

À 75 ans, André Genot possède une expérience éclairée du monde associatif. « Je suis engagé au sein d'associations depuis cinquante ans », explique le président de l'Union des Sociétés Musicales et Chorales de Chalon, qui assume par ailleurs des fonctions dans pas moins de cinq associations du territoire. « J'ai eu la chance d'acquérir certaines compétences, j'essaie de les mettre à disposition de ceux qui en ont besoin. Le monde associatif, c'est donner une partie de son temps, de ses moyens et de ses capacités ». Lorsqu'est arrivé l'épilogue de sa carrière professionnelle, Michel Duployer a également ressenti le besoin de s'investir davantage pour les autres. « C'était il y a treize ans, c'est à ce moment que j'ai réellement débuté le bénévolat », confirme le président des comités de quartier Boucicaut et Colombière/Verrerie/Champ Fleuri. « Je voulais réunir des personnes pour contribuer à lutter contre la solitude et l'isolement, c'est ce que j'ai pu faire via les comités de quartier ». Il y a une dizaine d'années, c'est en emmenant

sa fille aux entraînements de gymnastique rythmique et sportive que Séverine Bresset a mis le pied dans la porte du bénévolat. « L'Eveil avait lancé un appel pour obtenir de

l'aide, je me suis lancée assez naturellement car à l'origine, je viens d'une famille au sein de laquelle le bénévolat est bien ancré ». Après quelques années au comité organisateur, cette assistante de direction a pris la présidence du club en 2020. « J'adore ça ! Au quotidien, je vis des moments que je n'aurais certainement pas pu connaître sans cet engagement ».

Échanges, rencontres et temps forts, la vie associative permet de prendre le pouls de Chalon. « C'est très intéressant de voir comment la ville vit et réagit », confirme André Genot. « C'est une manière de mieux la comprendre ». Michel Duployer ne peut qu'abonder en ce sens. « Longtemps, j'ai été Chalonnaise sans vraiment l'être », sourit cet ancien directeur commercial de Saint-Gobain. « Très souvent en déplacement professionnel, j'avais finalement peu de relations à Chalon. Le monde associatif m'a permis de nouer des contacts et de nouvelles amitiés, de m'engager dans des projets ». Nos bénévoles sont unanimes, s'inscrire au cœur de l'action ouvre de nouveaux horizons. « Grâce à l'association, j'ai découvert des événements et des manifestations dont j'ignorais l'existence », ajoute Séverine Bresset. « C'est un lien social très fort ».

FRANCHIR LE PAS

À l'heure où de nombreuses associations peinent à trouver ou renouveler leurs bénévoles, il est essentiel de prendre en compte leurs attentes. « Le bénévole s'engage souvent par passion, il n'est pas obligé de faire tout ce qu'on lui demande », consent André Genot. « Le management dans les associations est passionnant car il y a un vrai travail de persuasion à mener. S'il est fait de manière bienveillante, les gens l'acceptent et c'est alors que vous arrivez à faire évoluer et grandir les associations ». Secrétariat, logistique, communication, sponsoring... l'éventail des besoins est très large. Dès lors, bonne volonté, disponibilité et complémentarité sont les clés indispensables à des organisations sans faille. « Nous avons la chance de pouvoir compter sur des personnes aux profils très différents, ça facilite l'organisation de nos manifestations », savoure la présidente de l'Eveil. « C'est du management dans la convivialité. Il faut que les gens se sentent utiles ». Ancien officier général, André Genot salue l'engagement des forces vives. « Diriger des bénévoles, c'est du bonheur car en général, ils aiment ce qui est bien cadré ».

Le bénévolat n'est évidemment pas une relation à sens unique. Celles et ceux qui s'investissent reçoivent énormément. « Le bénévolat socialise », assure Michel Duployer. « Il est indispensable dans notre société actuelle où il y a hélas parfois beaucoup de détresse. Aux comités, nous voyons bien que pour les bénévoles comme pour les participants, le simple fait de participer à un repas, un loto, un concert, c'est une vraie bouffée d'oxygène ». Culture, sport, santé ou encore solidarité, l'action bénévole contribue pleinement à faire société. « Le bénévolat, ce sont des belles rencontres, des moments partagés et des souvenirs inoubliables », conclut Séverine Bresset.





NE RATEZ PAS L'IMMANQUABLE !

La Ville produit un fascicule mensuel pour tout connaître des événements initiés par les associations à Chalon.

Envie d'assister à un concert ? De chiner les bonnes affaires dans votre quartier ? D'encourager l'équipe locale pendant l'un de ses matches ? Avec l'ambition d'offrir toujours plus de visibilité aux multiples événements organisés chaque semaine à Chalon, la municipalité a créé en 2023 un nouveau support de communication entièrement dédié aux associations : l'Immanquable. Édité chaque mois, ce petit guide pratique recense en seulement quelques pages tous les rendez-vous accessibles au public : concerts, spectacles, brocantes, conférences, rencontres sportives, etc. Ludique, ce support est distribué gratuitement dans de nombreux points publics. Vous pouvez également le consulter ou le télécharger sur la page d'accueil du site www.chalon.fr

Vous souhaitez annoncer vos manifestations dans les prochaines parutions de l'Immanquable ? Contactez-nous à l'adresse suivante : direction.communication@chalonsursaone.fr

COUP DE POUCE

UNE BOURSE POUR MOBILISER LES 17-27 ANS

Dans le cadre du GIP CLA, la Ville de Chalon a initié en 2023 un dispositif inédit qui permet aux étudiants souhaitant s'engager dans la vie associative de la commune de recevoir une bourse de 100 €.

S'impliquer pour les autres et en être récompensé, voici le principe de la bourse étudiante pensée par la municipalité et son service Jeunesse. « Chalon devenant une ville de plus en plus étudiante avec des formations supérieures qui se développent, nous avons le souci de mettre en place un outil qui soit à la fois un accompagnement financier et un engagement dans la vie de la cité », expliquait Gilles Platret au lancement du dispositif.

En pratique, les candidats à cette bourse citoyenne doivent accomplir une mission de 9 heures au profit d'une structure chalonnaise avant de recevoir leur rétribution. « Nous avons spontanément et prioritairement ciblé le monde associatif de la commune », souligne le Maire de Chalon. L'accès à ce dispositif est simple : les jeunes entre 17 et 27 ans qui habitent et étudient à Chalon peuvent retirer un dossier de bourse à #laPlace, place de l'Obélisque. Une fois leur mission accomplie au sein de l'association de leur choix, les candidats se verront remettre la somme de 100 € ainsi qu'une « carte avantages jeunes » permettant de profiter d'offres spéciales au sein des commerces locaux. Au-delà de donner un coup de pouce financier aux étudiants, ce dispositif entend bénéficier à l'ensemble du tissu associatif de notre ville. « On peut très bien imaginer que la personne qui travaille une petite dizaine d'heures dans une association puisse y prendre goût et rester comme bénévole ».



LES ÉLUS DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

DES MOYENS SUPPLÉMENTAIRES POUR GARANTIR LA TRANQUILLITÉ DE TOUS

Notre vie quotidienne est trop souvent perturbée par des mauvais éléments déterminés à faire régner le désordre et la peur pour en tirer parti. Ils créent dans certains quartiers un climat d'insécurité que nous ne devons plus tolérer. Si nous déployons une véritable politique de prévention sur l'ensemble des quartiers de la ville, nous assumons le fait que la présence policière nous donnera plus de latitude pour agir.

C'est ainsi qu'après les Prés Saint-Jean, nous avons décidé d'acquérir une cellule vacante dans le centre commercial du Plateau Saint-Jean pour la transformer en bureau de Police municipale. Cela nous permettra de tenir des permanences quotidiennes au plus près des habitants. Et nous étudions la possibilité de réaliser le même objectif sur le quartier des Aubépins.

Pour assurer cette politique de sécurité publique, nous poursuivons notre dispositif de recrutement de policiers municipaux. Aujourd'hui, notre Police municipale compte 42 agents (policiers de la brigade moto, de la brigade vélo, de la brigade canine, de la brigade de nuit, ilotiers ou encore responsables de la vidéoprotection). Lors de la séance publique de conseil municipal de fin octobre, nous avons voté la possibilité d'augmenter cet effectif pour le porter à 45 afin de nous approcher du chiffre de 47 policiers municipaux, que nous atteindrons d'ici la fin du mandat, comme nous nous y étions engagés lors des dernières élections municipales. Avec un policier municipal pour 1 000 habitants, nous serons plus en capacité d'apporter aux Chalonais la quiétude et la sérénité qu'ils sont légitimement en droit d'attendre. Poursuivant sans relâche le même objectif, la Ville a massivement investi pour se doter de caméras de vidéoprotection. Grâce à notre réseau de caméras, c'est une affaire résolue tous les 3 jours en moyenne. Ce réseau permet également d'éviter la commission de certaines infractions et d'intervenir rapidement. Cependant, notre Centre de Supervision urbain (CSU) doit aujourd'hui évoluer pour permettre son développement. De 155 caméras positionnées aujourd'hui sur l'ensemble du territoire chalonais, nous passerons en effet dans les années qui viennent à un réseau de 270 caméras, ce qui permettra un maillage complet de la commune. Pour permettre cette évolution, la Ville de Chalon transférera son CSU en 2024 dans une partie des locaux de l'ancienne Banque de France. De la même façon, afin de limiter le développement de certains commerces à l'origine de trop nombreux désordres et de troubles pour le voisinage, nous avons étendu le droit de préemption commercial, moyen supplémentaire pour la collectivité d'agir pour la tranquillité publique. C'est l'ensemble de ces dispositifs qui nous donneront les moyens d'agir efficacement pour lutter contre les nuisances et les incivilités. C'est notre volonté et notre responsabilité. Et nous l'assumerons.

LES ÉLUS DE BIEN VIVRE À CHALON 2020

Quel bilan dresser, à la mi-mandat, de l'action de Mr Platret ? Toujours plus présent dans les media parisiens pour s'approprier le vocabulaire du RN et celui de Reconquête !, le maire l'est de moins en moins à Chalon.

Son opposition, elle, n'est pas seulement méprisée, elle est niée. Depuis des années, il ne lui transmet plus les invitations envoyées aux autres élus, ceux de sa majorité.

Ses adjoints et conseillers délégués, eux, sont inexistantes. Que font-ils ? Quel bilan ces derniers pourraient-ils présenter ? Difficile à dire. Pire : tous les élus de la majorité, à l'exception de S. Martin et H. Dumaine, reçoivent pour une délégation manifestement fantôme une indemnité bien réelle. L'argent public des Chalonais mériterait un peu plus de transparence, à tout le moins de présence de leur part.

LES ÉLUS DE CULTIVONS CHALON

Le Programme Local de l'Habitat, porté par le Grand Chalon, est à mi-parcours. Nous déplorons que la ville-centre soit très en-deçà des objectifs attendus puisque le taux de réalisation n'est que de 17% ! Beaucoup de déclarations d'intention, peu de concrétisations.

Chalon concentre les personnes les plus modestes de l'agglomération mais le logement social a été abandonné et des programmes neufs accessibles financièrement ne sont pas prévus à court terme. Se loger à Chalon, quand on a des revenus modestes, reste compliqué. Beaucoup se voient relégués dans quelques quartiers ou loin de la ville-centre, ce qui n'est bon ni pour le pouvoir d'achat, ni pour l'environnement. Vivre en sécurité passe aussi par le logement !

L'ÉLUE DE CHAQUE JOUR CHALON !

Dans un contexte de grève, la Ville de Chalon a connu un dysfonctionnement d'organisation du service de restauration scolaire amenant à ce que près d'une centaine d'écoliers se retrouvent sans repas de prévu au matin du jour de grève par faute d'envoi d'informations dans les délais jusqu'à tard la veille aux parents pour qu'ils puissent s'organiser. Les élus de la majorité, le Maire en tête avec ses collaborateurs doivent prendre leurs parts à ce grave manquement au service public.

LES ÉLUS DE POUR CHALON AVEC VOUS

L'Arlésienne du cinéma de centre-ville ! En 2015, Megarama s'engageait devant la commission départementale pour compenser le multiplex. 8 ans après, c'est une promesse non tenue ! Été 2023 nous disait-on au conseil de juillet 2022 avec le vote d'une participation de 415 000€ ! Au final existe-t-il encore un projet ? Didier De Carli – Alain Rousselot-Pailley

La Ville de Chalon procède au renouvellement des instances participatives qui permettent aux Chalonnais de s'impliquer très concrètement dans la vie de la cité. **Le nouveau mandat débutera en janvier prochain, proposez votre candidature dès aujourd'hui !**



Rejoignez LES CONSEILS DE QUARTIER !

La vie de Chalon se bâtit avec toutes les bonnes volontés. Ainsi, depuis 2014, l'équipe municipale menée par Gilles Platret associe les Chalonnais aux projets qui impactent leur quotidien. Parmi les différentes instances existantes, les conseils de quartier sont des lieux d'échanges, de propositions et de constructions devenus indispensables à la bonne évolution de notre ville. Pour ses membres, un conseil de quartier représente un engagement au service de la vie des habitants et de Chalon, qui est notre bien commun. Vous êtes Chalonnais et âgé de plus de 16 ans ? Vous souhaitez apporter votre contribution aux projets d'amélioration de votre cadre de vie ? Candidatez pour intégrer le conseil de votre quartier !

LE CONSEIL DE QUARTIER, QUEL FONCTIONNEMENT ?

Jusqu'à présent, la Ville de Chalon comptait 10 conseils de quartier. Pour le nouveau mandat qui débutera en janvier 2024, deux nouveaux conseils ont été créés. Voici la liste complète des conseils de quartier de Chalon : Aubépins, Bellevue, Boucicaut/Verrerie/

Champ Fleuri, Centre-ville, Citadelle/Garibaldi/Laënnec, Charreaux, Plateau Saint-Jean, Prés Saint-Jean, Saint-Cosme, Saint-Jean-des-Vignes, Saint-Laurent, Stade/Clairs-Logis/Coubertin/Saint-Gobain.

Les conseils de quartier seront installés au mois de janvier 2024, pour un mandat de deux années. Chaque conseil sera composé de 12 personnes (habitants/commerçants/acteurs associatifs) âgées de plus de 16 ans ainsi que d'un élu de l'équipe municipale. Les membres se réuniront une fois tous les deux mois à minima, hors périodes de vacances scolaires, en début de soirée, dans une salle municipale de leur quartier.

QUEL EST LE RÔLE D'UN CONSEIL DE QUARTIER ?

Un conseil de quartier favorise l'échange entre les habitants et les acteurs locaux, mais aussi le dialogue avec la Ville. Il sensibilise aux valeurs et à l'engagement citoyen et permet de s'impliquer dans la vie de sa ville et de son quartier en participant à des activités mais aussi en s'investissant dans des projets pour améliorer la vie des Chalonnais.

COMMENT CANDIDATER ?

Les bulletins de candidatures pour les conseils de quartier sont à remplir dès à présent et à retourner avant le 5 janvier 2024

→ à l'adresse postale suivante :

Mairie de Chalon-sur-Saône
(Service Démocratie Locale) - CS 70092 - 71321 Chalon-sur-Saône Cedex

→ ou à l'adresse mail suivante :
democratie.locale@chalonsursaone.fr

→ ou à déposer à l'accueil de la Mairie. Des bulletins de candidature sont également disponibles à #La Place, dans les lieux publics et chez vos commerçants

→ vous pouvez également candidater directement en ligne sur www.chalon.fr

→ pour obtenir plus d'informations, vous pouvez contacter le service de la démocratie locale au 03 85 90 52 55

Plus de 21 variétés de pains à base de céréales issues de l'agriculture biologique



25 rue Général Leclerc
71100 Chalon-sur-Saône



La Meulière
BOULANGERIE

ÇA NOUS
CONCERNE

Cadeaux en cascade **SUR CHALON**

« La roue de Noël », le jeu 100% gagnant de la Ville de Chalon, est de retour pour une 3^e édition ! Pour tourner la roue, présentez-vous avec un ticket de caisse papier (ticket de caisse dématérialisé et ticket de carte bleue non-acceptés) d'une valeur de 50 € minimum pour un achat réalisé uniquement le samedi 25 novembre 2023 dans un commerce chalon nais. Vous pourrez alors tenter votre chance et gagner un bon d'achat de 10 €, 20 € ou 50 € ou recevoir un lot offert par les commerces partenaires ou la Ville de Chalon. Les 5 000 € de bons d'achat offerts par la Ville seront valables jusqu'au 31 décembre 2023 chez les commerces partenaires et les lots à retirer directement dans les établissements concernés, également jusqu'au 31 décembre 2023.

Rendez-vous dès 14h le samedi 25 novembre sur la place du Châtelet jusqu'à épuisement des 5 000 € de bons d'achat et lots mis en jeu (fermeture à 19h).

JOUEZ AVEC VOS ACHATS DE NOËL

Du 1^{er} décembre jusqu'au réveillon du 24, la Ville et l'association Chalon Centre Commerces renouvellent l'opération « Vos achats de Noël remboursés », un grand jeu qui pourra vous permettre de remporter le montant de vos courses de Noël sous forme de bons d'achat de 10 €. En 2022, 111 gagnants s'étaient partagés près de 16 000 € de bons d'achat.

Avec le concours de nombreux commerçants, la Ville de Chalon enfle le costume du Père Noël pour **faire gagner de nombreux bons d'achat aux clients des boutiques chalonnaises.**

Dès le 1^{er} décembre, visitez les commerces partenaires de l'opération pour effectuer vos achats de fin d'année, complétez le formulaire de participation puis déposez-le dans l'une des urnes prévues à cet effet (à l'hôtel de ville ou chez certains commerçants participants). Une fois par semaine, un huissier de justice procédera au tirage au sort des bulletins gagnants. Jusqu'à 5 000 € de courses de Noël seront ainsi remboursées chaque semaine sous forme de bons d'achat valables jusqu'au 31 mars 2024 dans les commerces partenaires (jusqu'à 1 000 € par gagnant). Retrouvez dès le 1^{er} décembre sur chalon-commerces.fr la liste des boutiques participantes ainsi que le règlement complet du jeu.



#LAPLACE EST OUVERTE !

La Ville de Chalon a inauguré un nouveau lieu pensé pour les jeunes et par les jeunes.



Pour renforcer sa politique Jeunesse, l'équipe municipale a souhaité proposer un lieu central dédié aux 11-25 ans, une structure complémentaire des Maisons de quartier, relais indispensables répartis sur l'ensemble de la Ville. Au cœur de Chalon, le pavillon et le jardin de l'Arquebuse situés à proximité de la place de l'Obélisque deviennent ainsi #laPlace, un lieu multi-activités favorisant l'initiative et l'expression des jeunes, un espace de loisirs (animations culturelles, sportives et festives) mais également d'accompagnement (emploi, orientation, révisions scolaires, etc.). « C'est le lieu qui doit devenir la référence lorsqu'on est jeune à Chalon et qu'on souhaite obtenir des informations et une offre de services », explique Gilles Platret. Au quotidien, #laPlace s'appuie sur les compétences et la passion des animateurs des Maisons de quartier qui se tiennent aux côtés des jeunes pour les accompagner, les conseiller et définir avec eux les activités et services capables de favoriser leur épanouissement à Chalon.

En effet, #laPlace a été conçue comme une structure évolutive qui s'adaptera aux besoins et aux envies exprimés par ses usagers. En amont du lancement, l'enquête réalisée auprès de plus de 750 jeunes

avait clairement révélé leurs attentes : un espace pour se détendre et discuter, un lieu proposant des sorties, des projets et des séjours et où il est également possible de pratiquer régulièrement une activité artistique ou culturelle. « Ça donne le cadre », exprime Gilles Platret. « C'est notre feuille de route, c'est aussi simple que ça ». Pour prolonger la démarche participative, la municipalité avait initié une consultation afin de désigner le nom et le logo. #laPlace avait alors remporté la majorité des 220 votants.



#laPlace - 4, rue Gauthey
03 85 48 05 12

TAXE FONCIÈRE : LA VILLE DE CHALON A GELÉ SON TAUX D'IMPOSITION

Depuis 2015, pour soulager les foyers et protéger le pouvoir d'achat des Chalonnais, l'équipe municipale menée par Gilles Platret a choisi de ne pas augmenter le taux des impôts communaux.

Si, comme dans tout le pays, les propriétaires chalonnais ont constaté une augmentation de leur taxe foncière, elle n'est pas imputable à une décision de la municipalité. En France, la taxe foncière est calculée selon une base imposable : la valeur locative cadastrale du bien, qui correspond au loyer annuel théorique que le propriétaire pourrait tirer du bien s'il était loué. Dans l'ensemble du pays, cette valeur locative cadastrale est revalorisée automatiquement chaque année par la Direction générale des Finances publiques, en fonction de l'inflation. En 2023, cette hausse était de l'ordre de 7,1%.

De leur côté, les collectivités locales fixent chaque année un taux d'imposition qui est ensuite appliqué à la valeur locative cadastrale du bien. Pour ne pas alourdir davantage l'augmentation de la taxe foncière, la Ville de Chalon a gelé son taux d'imposition, un geste fort dans un contexte national où bon nombre de communes votent une revalorisation afin d'assurer leurs dépenses de fonctionnement.

Bulles D'ÉVASION

Rencontres avec des auteurs et illustrateurs, ventes d'ouvrages, animations et ateliers pour toute la famille composent la programmation du 4^e salon de la BD.





Initié en 2019 par l'association *Bulles de Bourgogne*, le salon de la BD a immédiatement trouvé ses lecteurs à Chalon. Comme dans tout le pays, la cité de Niépce compte en effet de nombreux amateurs de bande dessinée, ses plus fervents adeptes la considérant même comme le 9^e art. Dans les librairies ou sur les sites de vente en ligne, les résultats des ventes ne trompent pas. Tandis que ceux des romans, nouvelles ou récits ont plutôt tendance à diminuer ces dernières années, celles des BD grimpent en flèche. Bandes-dessinées donc mais aussi romans graphiques, mangas, comics... la diversité des supports et des sujets, tout comme le nombre impressionnant d'auteurs et d'illustrateurs de talent, permettent en effet de séduire toutes les sensibilités et toutes les catégories d'âge. C'est ce formidable éclectisme que les organisateurs du salon de la BD chalonnais ont souhaité promouvoir en proposant un événement familial permettant aux petits lecteurs comme aux bibliophiles les plus aguerris d'enrichir leur culture BD.

LA BD ANIMÉE

Tout au long du week-end, le public aura l'occasion de rencontrer les auteurs et illustrateurs venus spécialement pour présenter leur travail, discuter avec les lecteurs et dédicacer leurs ouvrages. À l'heure d'écrire ces lignes, une trentaine d'artistes avaient assuré les organisateurs de leur participation. Pour connaître la liste complète des invités, n'hésitez pas à consulter la page Facebook de l'association *Bulles de Bourgogne*. Tous ceux qui souhaitent étoffer les étagères de leurs bibliothèques seront comblés, la librairie *l'Antre des Bulles* et un bouquiniste spécialisé proposeront à la vente des bandes dessinées neuves et d'occasion mais aussi des figurines et des objets de collection. BD et jeux étant souvent intimement liés dans la culture populaire, le magasin *L'En-jeu* animera un lieu de détente où vous pourrez tester et craquer pour les nouveautés et les divertissements incontournables. Pour que vous puissiez flâner et prendre vraiment le temps de vous imprégner de l'ambiance de l'événement, les bibliothèques de Chalon ont prévu un coin lecture cosy où vous

retrouverez coups de cœur et bestsellers. Parmi toutes les animations spécialement imaginées pour ce week-end, vous profiterez d'une fresque participative, un escape game pour les 8-10 ans, un quizz ou encore des ateliers dessin pour les plus jeunes mais aussi les ados.

CHALON DANS SA BULLE

Depuis sa création en 2016, *Bulles de Bourgogne* ambitionne de marier la bande dessinée avec le patrimoine bourguignon, celui de Chalon particulièrement. Parmi ses nombreuses activités (rencontres entre lecteurs, conférences, interventions en milieu scolaire, bourses aux livres, etc.), l'association s'est lancée dans l'autoédition en créant *Bulles de Chalon*, une collection racontant Chalon, son histoire, ses illustres personnalités et ses événements incontournables. En quelques numéros seulement, grâce à son format original et le talent des artistes qui œuvrent dans ses pages, la collection a séduit de nombreux lecteurs, amateurs ou non de BD.

Afin de témoigner de l'incroyable diversité qui anime aujourd'hui l'univers de la bande dessinée, l'association renouvelle les auteurs et illustrateurs à chaque parution et propose ainsi différents styles de dessin et d'écriture. Après «Le Pas d'armes de la Fontaine aux Pleurs, sur l'île Saint-Laurent», un second opus consacré à l'héroïne givrotine Léocadie Cziz, un troisième numéro centré sur la personnalité de Pontus de Tyard et un quatrième tome dédié à l'histoire du château de Montaigne, le cinquième ouvrage, «Chalon dans la rue, sens dessus, sens dessous», est paru l'été dernier. Vous ne connaissez pas encore *Bulles de Chalon* ? Vous désirez compléter votre collection ou faire découvrir la revue à un proche ? Chaque numéro sera disponible à la vente sur le salon (3 €/numéro).



4^e Salon de la bande dessinée

Samedi 18 et dimanche 19 novembre (10h-18h)

Salle Marcel-Sembaud - Entrée : 3 € à partir de 12 ans

CONCOURS

Le bestiaire DE LA BD

Avec la complicité de nombreux commerces, le salon de la BD organise un grand jeu concours gratuit et ouvert à tous. Le principe est simple : muni du bulletin de participation (disponible à la librairie *l'Antre des Bulles* et dans les commerces partenaires du jeu), arpentez les rues du centre-ville et retrouvez dans une vingtaine de vitrines les animaux emblématiques de l'univers de la bande dessinée. Ouvrez l'œil, à chaque commerce son animal ! Une fois votre bulletin complété, déposez-le à *l'Antre des Bulles* ou directement sur le Salon de la BD les 18 et 19 novembre dans l'urne prévue à cet effet. Au terme du week-end, un tirage au sort sera effectué parmi tous les bulletins recueillis. Le gagnant remportera des lots et bons d'achat offerts par la librairie et le commerce Couleurs et Transparence.





CHALON AU PAYS *des rêves*

Grand lancement des décorations lumineuses, soirée féerique du 8 décembre et village de Noël vont bientôt se succéder pour vous émerveiller jusqu'à la fin de l'année.

Elles sont déjà en place, prêtes à illuminer notre ville de mille feux. Dans tout Chalon, les décorations qui ornent les rues, nos places et les avenues seront mises en lumière dès la fin du mois de novembre. Elles agrémenteront nos déplacements, les achats de Noël en centre-ville, les douces soirées de vos vacances et toutes les festivités partagées en famille ou entre amis. Nous vous donnons rendez-vous le samedi 25 novembre, dès 18h sur la place Saint-Vincent, pour ouvrir tous ensemble la parenthèse enchantée des fêtes de fin d'année.

AU BAL ILLUMINÉ

Quelques jours plus tard, ce sont les lumières de la soirée du 8 décembre qui scintilleront pour apporter encore plus de magie et de féerie à Chalon. Quand s'éclipsera le jour pour de bon, vers 18h30 environ, la compagnie *Remue-Ménage* et sa quinzaine d'artistes ouvriront « Le Bal », une déambulation élégamment chorégraphiée par des artistes aux talents multiples. Guidée par une calèche démesurée et son majestueux cheval blanc, cette parade lumineuse vous transportera dans une ambiance Belle Époque. La compagnie, née de l'union de nombreuses disciplines artistiques (danse, théâtre, cirque, musique, marionnettes, etc.), proposera ainsi une expérience immersive au cœur de la ville. De la place de l'Hôtel-de-Ville jusqu'à l'esplanade de la salle Sembat, en passant par la rue Général-Leclerc, la rue du palais de justice ou encore la place de Beaune, les danseurs et acrobates de ce bal itinérant vous propulseront dans le tourbillon de lumières de leur rêve éveillé. Une fois ce grand bal terminé, les danseurs géants de la compagnie *Afozic* iront à leur tour à votre rencontre. Couleurs vives et démarches désarticulées, ces « Big Dancers » déambuleront dans les rues piétonnes au gré de leurs rencontres avec les Chalonnais.

Lumières poétiques donc, mais également lumières ludiques avec une animation interactive sur la façade de l'hôtel de ville le 8 décembre (entre 18h et 23h) et les 9 et 10 décembre (entre 18h et 22h). Aux manettes

d'un jeu de plateforme baptisé « Le grand sprint », petits et grands auront pour mission de faire évoluer le plus rapidement possible un personnage sur toute la façade du bâtiment.



LE PÈRE NOËL INSTALLE SON ATELIER

Ce vendredi 8 décembre à Chalon marquera également l'ouverture de votre village de Noël. Après de longues années à se geler le bonnet dans son atelier du Pôle Nord, le Père Noël a pris une grande décision : il délocalise sa production à Chalon ! Rennes et lutins dans le traîneau, il s'installera sur la place de l'Hôtel-de-Ville pour peaufiner ses derniers préparatifs avant sa grande tournée. Dans son bureau joliment agencé, il recevra les enfants mais également les plus grands pour recueillir les listes de cadeaux, offrir des friandises et prendre la pose le temps de quelques photos. Des clichés originaux, vous pourrez également en immortaliser sur un fauteuil lumineux XXL ou aux côtés de nos deux lutins géants. Une borne à selfies de Noël sera aussi à votre disposition à l'intérieur du vaste chalet qui abritera une remarquable scène d'automates et un espace dédié aux ateliers pour enfants (Playmobil, activités manuelles, etc.). Si le Père Noël vient passer les fêtes dans la cité de Niépce, c'est aussi pour profiter des plaisirs incontournables du village de Noël chalonnais : manèges (petit train, mini roue et carrousel), chalets de restauration, balades en calèche et bande originale thématique (attention spoiler : *All I want for Christmas is you* sera bien dans la playlist) gardent une place de choix dans le programme des fêtes de fin d'année.



TOUT UN SPECTACLE

Grande nouveauté cette année, quatre créations imaginées pour le jeune public seront jouées chacune à deux reprises (15h et 17h30) au sein du magnifique théâtre Piccolo. Premier lever de rideau le samedi 23 décembre (à partir de 8 ans) avec un spectacle de contes et de marionnettes inspiré du conte de Charles Dickens, «Un chant de Noël». Le mercredi 27 décembre, un seul en scène humoristique (Mamé) attend les enfants dès 6 ans. Vous avez 7 ans et plus ? «Un casting de rêves – Notre Dame de Paris, ou, il est venu le temps de cloches» est fait pour vous. L'intitulé est alambiqué ? C'est normal ! Pour découvrir cette pièce interactive, rendez-vous le samedi 30 décembre. Enfin, le jeudi 4 janvier, les marionnettes de «Hérisson et ourson, contes de la forêt profonde», éveilleront l'imaginaire des plus petits spectateurs (dès 4 ans). Tous ces spectacles seront gratuits et sans réservation. N'oubliez pas qu'à Chalon, il est de coutume de divertir toutes les générations avec de grands et beaux spectacles de feu sur la place Saint-Vincent. Réservez vos soirées des vendredis 15 (Surya, feu originel) et 29 décembre (Amor) pour en prendre plein les yeux (dès 19h).



Rêves de Noël - Du 8 décembre 2023 au 7 janvier 2024
Retrouvez le programme complet à partir du 1^{er} décembre sur chalon.fr

LE MEILLEUR DU THÉÂTRE PARISIEN DE RETOUR À CHALON-SUR-SAÔNE



12 NOV. 2023



17 DÉC. 2023



21 JANV. 2024



25 FÉV. 2024



24 MARS 2024



21 AVRIL 2024

saison 2023-2024

CHALON-SUR-SAÔNE - Espace des Arts

**LES
THÉÂ-
TRALES**
LE MEILLEUR DU THÉÂTRE PARISIEN

abonnez-vous !

→ les-theatrales.com

NUMÉROS UTILES

MAIRIE

Tél. : 03 85 90 50 50

GRAND CHALON

Tél. : 03 85 94 15 15

ALLÔ MAIRIE

Tél. : 0 8000 71 100
(Appel gratuit depuis un poste fixe)

LOISIRS

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Section adultes 03 85 90 51 50

Section Jeunesse 03 85 90 52 50

Bibliothèque des Prés Saint-Jean 03 85 97 01 79

Bibliobus 03 85 46 88 90

ESPACE PATRIMOINE → 03 85 93 15 98

ARCHIVES MUNICIPALES → 03 85 46 83 33

MUSÉE NICÉPHORE NIÉPCE → 03 85 48 41 98

MUSÉE DENON → 03 85 94 74 41

MAISON DES SENIORS → 03 85 93 85 20

MAISON DES SPORTS → 03 85 48 46 50

CHALON DANS LA RUE / L'ABATTOIR

→ 03 85 90 94 70

ÉCOLE MÉDIA ART DU GRAND CHALON

→ 03 85 48 14 11

ESPACE NAUTIQUE DU GRAND CHALON

→ 03 85 46 60 35

À CHALON TOURISME → 03 85 48 37 97

À CHALON SPECTACLES → 03 85 46 65 89

SERVICES À LA POPULATION

ÉTAT CIVIL/ÉLECTIONS → 03 85 90 51 90

PÔLE ADMINISTRATIF DE L'ÎLE SAINT-LAURENT

→ 03 85 94 15 15

PROPRETÉ URBAINE & PROXIMITÉ → 03 85 41 55 45

MAISON DE LA FAMILLE → 03 85 48 69 57

MÉDIATION FAMILIALE → 03 85 93 85 02

URBANISME/FONCIER → 03 58 09 20 40

POLICE MUNICIPALE → 03 85 42 45 75

OBJETS TROUVÉS → 03 85 42 45 79

VIE ASSOCIATIVE → 03 85 90 51 80

LOGEMENT → 03 85 90 50 44

JEUNESSE ET FAMILLE

#LAPLACE

→ 03 85 48 05 12

KIOSQUE MULTIMÉDIA

→ 03 85 42 56 60

PÔLE JEUNESSE

→ 03 85 42 76 66

MAISONS DE QUARTIER

Aubépins

→ 03 85 46 61 27

Stade

→ 03 85 46 16 34

Plateau Saint-Jean

→ 03 85 46 62 05

Prés Saint-Jean

→ 03 85 97 09 70

Charreaux

→ 03 85 46 26 34

Centre

→ 03 58 77 10 31

Paix

→ 03 85 42 76 67

ENVIRONNEMENT / SANTÉ

ESPACE SANTÉ PRÉVENTION

→ 03 85 46 14 57

DÉCHÈTERIE DE CHALON

→ 03 85 43 37 65



LA CUISINE TOUT COMPRIS



RUE THOMAS DUMOREY
(À PROXIMITÉ DU CENTRE COMMERCIAL CARREFOUR) | **CHALON-SUR-SAÔNE**



Audition Labat
- Spécialiste de l'appareillage auditif -

Aides auditives
depuis 1962

32 place de Beaune
CHALON-SUR-SAÔNE

Tel. 03 85 48 05 23
www.audition-labat.fr





6 AGENCES
en Saône & Loire

Transaction - Location - Syndic - Gestion



Agence de CHALON-SUR-SAÔNE :
2, rue de la Trémouille
03 85 46 62 55

SARL REGIE COLLIER, capital de 65000 €, 2 rue de la Trémouille E-mail chalon@collier-immobilier.com - Site internet www.collier-immobilier.com
71100 Chalon sur Saône Tél. 03 85 46 62 55, Fax. 03 85 48 01 93 Siret 450 989 330 00037 - Carte professionnelle transaction n° CPI 7101 2016 000 003 620

GRAND JEU
Samedi 25 novembre 2023
À partir de 14h
Pour participer, rendez-vous
place du Châtelet!

**5 000 € DE
BONS D'ACHAT
À GAGNER!**

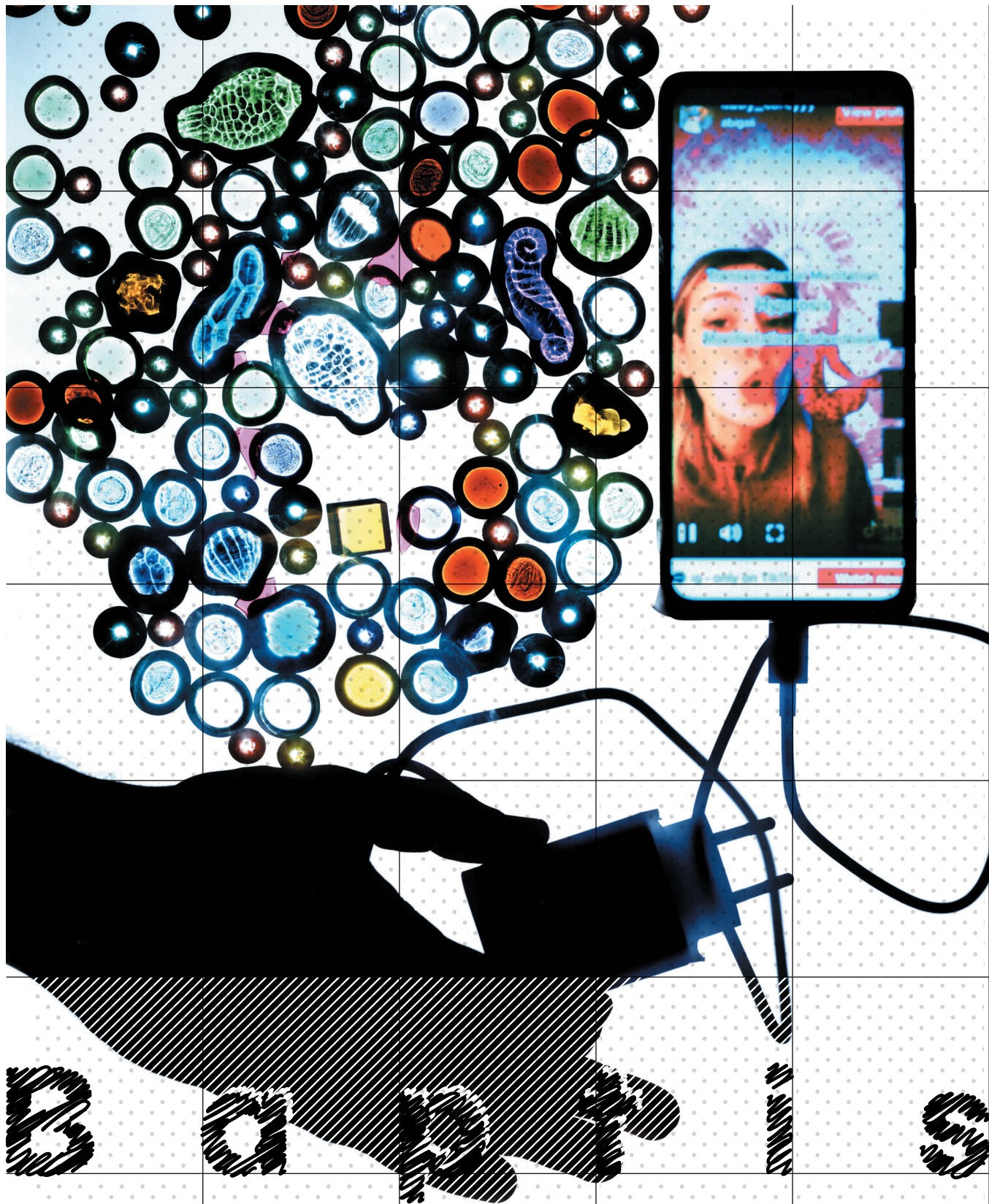
La roue de Noël



PLUS D'INFOS SUR CHALON-COMMERCE.FR



© BAPTISTE BABICZEW / DESIGN GRAPHIQUE LE PETIT DODIER



				2023 ...			
						21	
			musée		01		
			Nicéphore		2024		
			Niépce		Chalon-		